

L'auâoniell

**COMICE CANTONAL
26 / 27 AOUT**



Saint Ouen en Belin

Janvier 2007

**Sommaire**

Le mot du maire	page 3
État civil	page 4
Travaux communaux 2006.....	page 5
Projet vestiaires stade.....	page 6
Entretien de la voirie, Assainissement, Syndicat intercommunal du Bassin du Rhône ...	page 7
Environnement.....	page 8
Environnement le SPANC sur le terrain	page 9
Calendrier des fêtes 2007.....	page 10
Tarifs 2007 salle audonienne et restaurant scolaire, Tis.....	page 11
Les morts pour la France de la grande guerre (1914 - 1918)	page 12 à 15
Comice 2006	page 16 à 17
Portes ouvertes	page 18
CLIC sud-est , le RAMPE	page 19
Misson locale, Des subventions pour vos travaux !	page 20
Le conseil d'école, Amicale laïque St-Ouen, SIVOM	page 20
École de musique, supporters tango.....	page 22 à 23
USSOB.....	page 24
Aînés ruraux,	
I'Amicale des chasseurs du Belinois.....	page 25
Familles rurales, Jeux Intervillages.....	page 26-27
AFA, Prioul karting.....	page 28
Fleurissement	page 29
Stanca.....	page 30 à 31

Les membres du Conseil municipal et Monsieur le Maire souhaitent la bienvenue et leurs vœux de réussite à Monsieur et Madame Dalivous, nouveau propriétaires du bar-restaurant «L'Audonien» ainsi qu'à Monsieur et Madame David pour la création de l'auberge «Les Poésies Palatines».

**Horaires d'ouverture au public
du secrétariat de mairie**

Lundi de 9h à 14h et de 14h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi et Samedi de 9h à 12h

Animaux Errants

La divagation des chiens et des chats est interdite (art. L.215-5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risque d'accidents de la route, morsures) ainsi qu'à la salubrité publique (déjection canines, maladies).

Les chiens et les chats errants sur le territoire communal sont donc capturés. Les animaux capturés en divagation sont alors conduits à la fourrière, située 8, rue François Monier au Mans où ils sont gardés pendant une période de 8 jours ouvrés (art. L.211-22 et L.211-25 du Code Rural). Au terme de cette période, l'animal qui n'a pas été réclamé par son propriétaire est considéré comme abandonné et peu être, après avis vétérinaire, soit cédé à un refuge déclaré en préfecture où il pourra être adopté, soit euthanasié. Tous les chiens et les chats restitués à leur propriétaire doivent être identifiés. La restitution ne peut avoir lieu qu'après paiement des frais de fourrière et d'identification (art. L.211-24 et L.211-26 du Code rural).

• Fourrière pour animaux

Les animaux trouvés en état de divagation sont conduits à la fourrière située, 8 rue François Monier au Mans.

Tél. 02 43 86 68 90 - Fax : 02 43 75 04 03

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 ;
- le samedi de 9h30 à 11h45 ; (fermé le dimanche)

• Frais de fourrière**Frais de fourrière application aux propriétaires avant restitution :**

- garde : 7 €/j
- frais vétérinaires pour prise en charge de l'animal (y compris le tatouage si nécessaire)

Agence Postale Communale**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

de 8h30 à 10h et de 16h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h**Fermé le mercredi**

Depuis le 17 août 2006, l'agence postale est devenue communale par décision du Conseil Municipal en date du 30 juin 2006.

L'agence postale est entièrement à la charge de la commune. En contrepartie, la Poste reverse une participation financière pour couvrir en partie les charges liées à son fonctionnement, c'est-à-dire eau, électricité, chauffage, entretien de bâtiments, personnel...

Une convention a été signée pour 9 ans renouvelable par tacite reconduction une fois, ce qui pérennise le service public de proximité dans la durée.

Afin de vérifier que ce service réponde bien à vos besoins, vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire que vous voudrez bien déposer à la Mairie **avant le 31 janvier 2007**

Par avance merci.



Le Maire,
Olivier Pannier

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, les membres du Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2007.

2006 a été marquée par la réalisation des travaux d'aménagements du centre bourg qui renforce la sécurité de tous. Egalement, la rénovation extérieure de la mairie a permis de construire une rampe à l'église et à la mairie facilitant l'accès à ces deux bâtiments communaux.

2007 verra la poursuite des travaux de voirie avec notamment la finition de certains trottoirs.

2007 sera également l'année de la réalisation des travaux d'extension de la lagune permettant ainsi la poursuite de l'urbanisation du centre bourg et l'extension du réseau d'assainissement collectif.

Enfin, cette année verra la construction de nouveaux vestiaires au stade nécessaires à l'accueil des joueurs dans de bonnes conditions.

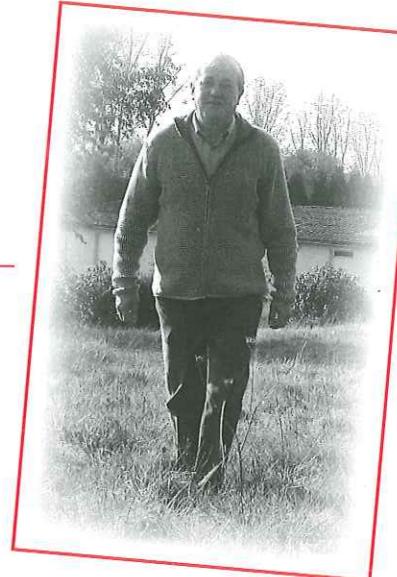
Tout ceci n'a qu'un seul objectif, améliorer la vie quotidienne de tous.

Je terminerai en félicitant et en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès des festivités du comice cantonal 2006 et j'espère que ce travail en commun permettra de dynamiser l'ensemble des associations du village.

Encore une fois bravo et merci.

Bonne année à tous

Le Maire,
Olivier Pannier





État civil

Décès

- GOHIER Raymond, 81 ans 10 février 2006
..... « La Ruauté »
- POUPARD Louis, 85 ans 12 avril 2006
..... « La Gatine »
- PAPIN Robert, 74 ans 5 août 2006
..... 8, rue Saint Mamert

Naissances (hors commune)

- LANCIEN Levy 4 mars
10, route de la Lainerie
- MARCHAND Lohan 9 mars
16, route de la Rouzière
- VARNIER Victory 20 mars
24, route des Landes
- LARMET Yuna 9 mai
38, route de l'Aunaie
- JOUSSE Gwendal 19 mai
13, route de l'Aunaie
- PASQUIER Adeline 28 juin
13, route de la Rouzière
- LANDAIS Emmanuel 4 juillet
« Le Petit Belin »
- HUBERT Alyssa 29 juillet
6, rue Saint Mamert
- PHILIPPEAU Flora 16 août
« La Briolette »
- RAGUENEAU Baptiste 17 septembre
48, rue Saint Mamert
- MERSANT Flora 28 septembre
10, route de Château l'Hermitage
- DUPRÉ Sacha 28 novembre
La Balisière

Nous avons accueilli en 2006



Travaux communaux 2006

L'aménagement du centre bourg et la rénovation de la Mairie ont été réalisés. Les travaux ont été financés par emprunt complété par des subventions de l'Etat : DGE 38 146 Euros et de la Région sous l'égide du Pays du Mans : 18 734 Euros.

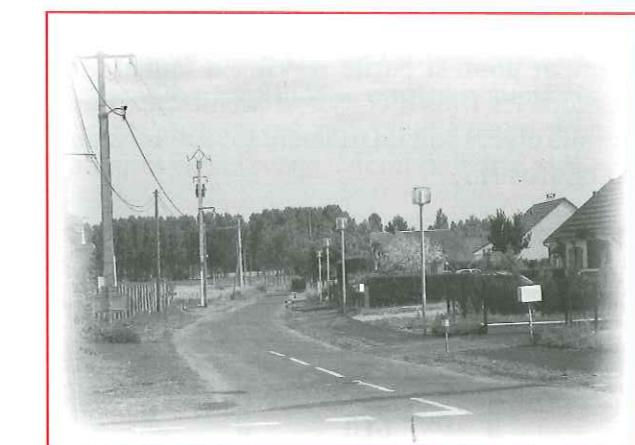


Mairie (avant)

Mairie (après)
(Coût 53 7956 Euros HT)



Place des contes de Belin
(Coût 42 626 Euros HT)



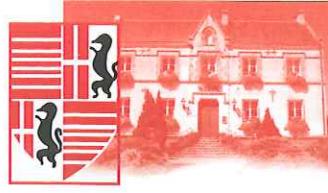
Route de l'Aunay
(Coût 31 694 Euros HT)



Allée de la Beurichotterie
(Coût 14 370 Euros HT)



Route de l'Epine
(Coût 33 092 Euros HT)

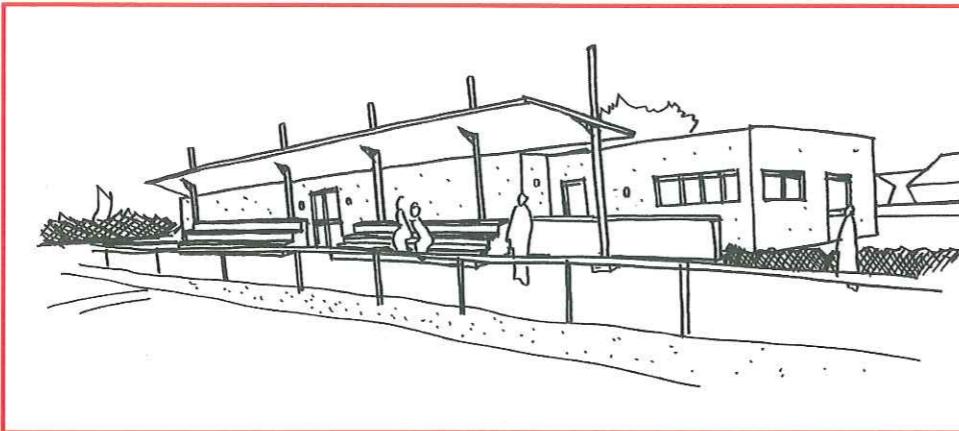


Projet vestiaires stade

Les installations actuelles datant des années 70, il devient nécessaire de prévoir de nouvelles installations pour accueillir dans de bonnes conditions les nombreux licenciés pratiquant le football.

Au cours de 2006, un projet a donc été élaboré par M. Cussot architecte en collaboration avec les dirigeants de l'USSOB et sera réalisé courant 2007 ; le début des travaux étant prévu en juin.

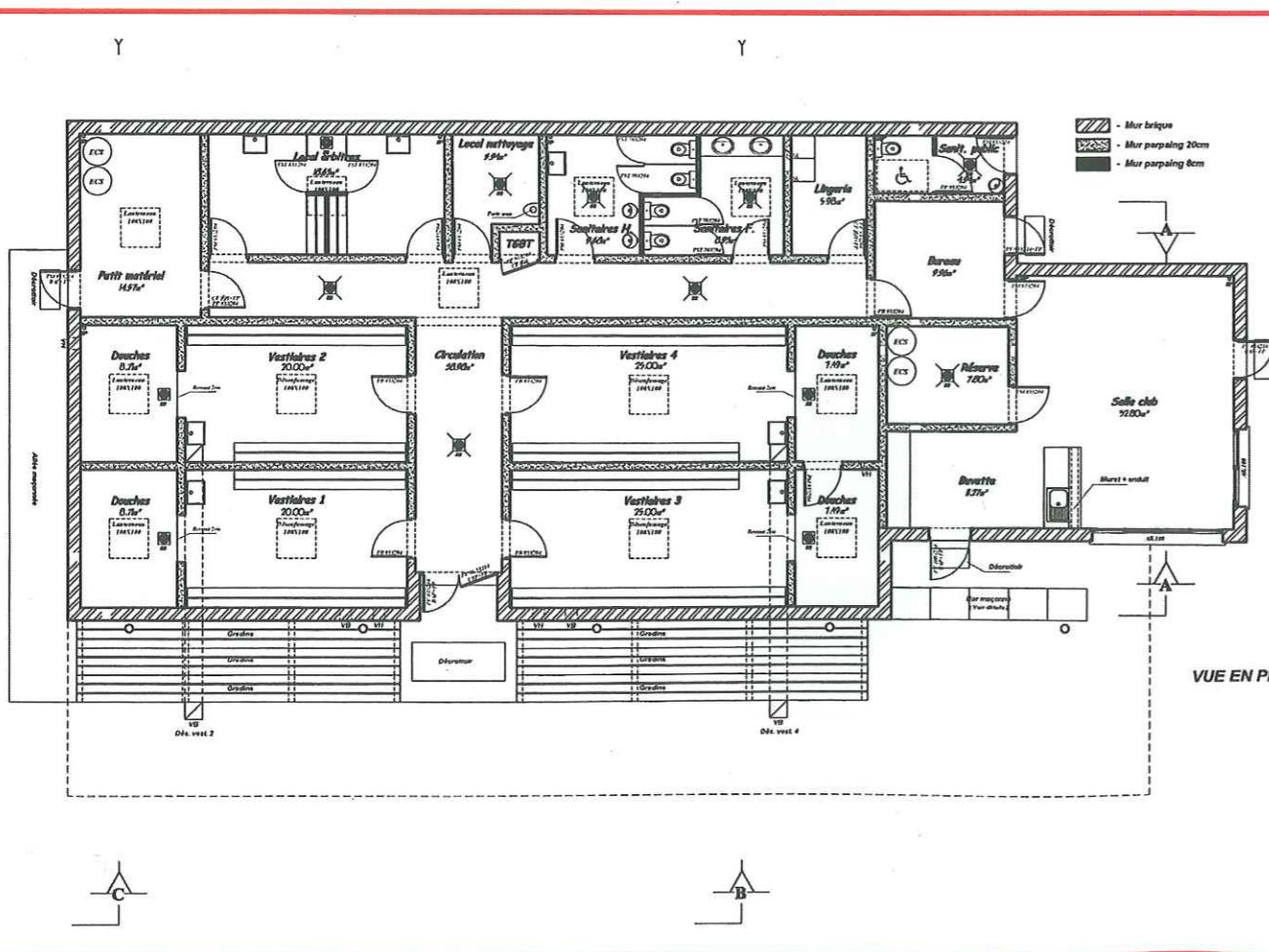
Cette construction représente un investissement important pour la commune, environ 375 000 Euros HT uniquement pour la partie travaux à laquelle il faut ajouter tous les frais d'études, d'architecte, d'assurance et frais divers soit un montant total avoisinant les 440 000 Euros HT.



Perspective d'intégration dans le site

Des subventions viendront alléger la facture, néanmoins un emprunt d'au moins 250 000 Euros sera nécessaire pour réaliser cette opération.

Le Maire,
Olivier PANNIER



Entretien de la voirie communale

• Route de l'épine :

Partie bourg :

La pose de bordure a été réalisée. La chaussée a été refaite à l'enrobée. Partie campagne : Un enduit d'usure bicouche a été réalisé en partenariat avec St Biez pour la partie commune.



• Route de château l'Hermitage et route du petit chambrons :

Le reprofilage des fossés a été effectué à la fin novembre.

Matériel :

Pour améliorer la qualité du broyage des accotements des routes communales, la commission voirie a proposé au conseil municipal d'acquérir un broyeur. Depuis le début de l'été les agents municipaux entretiennent les bas cotés des routes avec ce matériel qui donne entière satisfaction.

Le Maire-Adjoint,
Alain Pousse

Assainissement

Les travaux ont commencé pour l'extension de la station d'épuration.

Ces travaux consistent à compléter nos deux lagunes par la création d'un filtre planté de roseaux (1275 m²) et d'une noue plantée d'orme. La nouvelle capacité sera de 850 équivalent habitants.

Les stations de relevage, Le Boutreux et La Rouzière, seront équipées d'un système d'injection d'air comprimé pour traiter le H2S (gaz qui se forme suite à la fermentation), ce qui provoque une usure anticipée des tuyaux du réseau d'assainissement.

Après tous ces travaux, nous reprendrons le programme d'extension du réseau comme prévu depuis quelques années.

Rappel : Nous trouvons dans les stations de relevage des objets qui n'ont rien à voir avec les eaux usées (exemple : serpillières, chiffons, supports de désodorisant, etc), ce qui provoque l'usure prématuée des pompes de relevage. Merci de votre aide.

A la fin des travaux, une inauguration est prévue avec présentation et explications sur ce procédé de traitement des eaux usées du réseau collectif. Vous y serez conviés pour découvrir le parcours de la chasse d'eau à la station.

Le Maire-Adjoint,
Chargé de l'Environnement,
André Rocher

Syndicat intercommunal du Bassin du Rhône

Comme chaque année le syndicat procède à l'entretien des berges sur le tiers des longueurs des ruisseaux. Pour St Ouen se sont les ruisseaux de la fuie, du léard et des filières qui ont été entretenus.

Il est à la charge des riverains de détruire les branches, arbres ou les broussailles laissés par les agents du syndicat ou la débroussailleuse.

Le syndicat remercie les riverains de laisser passer les agents d'entretien du S.I.B.R pour qu'ils effectuent leur mission de débroussaillage ou de dératisation.

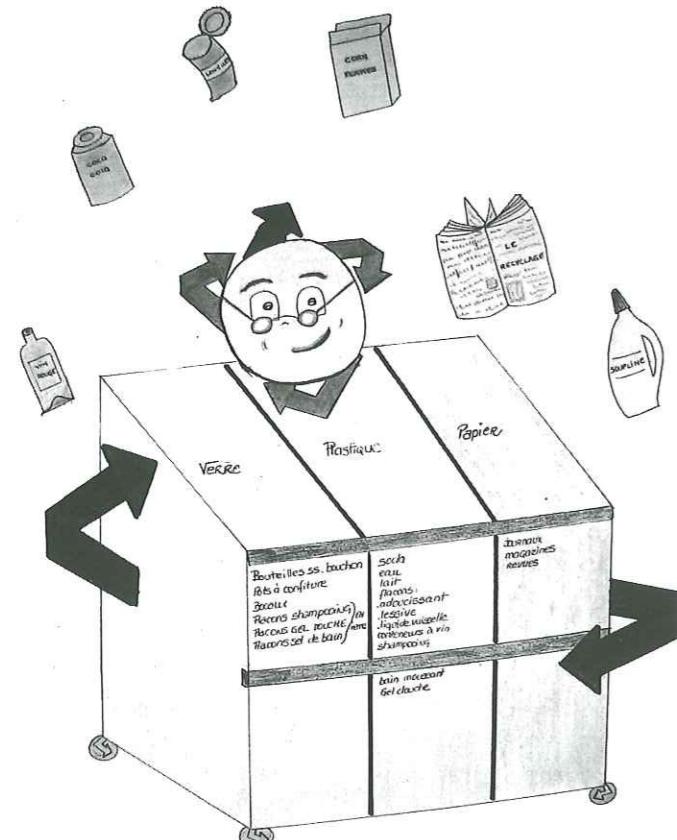
Le Maire-Adjoint,
Alain Pousse



Environnement

L'environnement = respect du cadre de vie, ceci s'apprend dès le plus jeune âge.

CHACUN SA MATIÈRE.



CHACUN SON CONTAINER

Suite au Concours de dessins lancé par la CDE sur le thème Recyclage des déchets. La remise des prix a eu lieu à l'hôtel Communautaire début juin 2006, le jeune John Christians à brillamment remporté le 2^e prix.

Bravo et Félicitations.

Pour information l'opération aura lieu pour 2007 avec comme théme les ENERGIES RENOUVABLES.

À vos crayons.

*Le Maire-Adjoint
Chargé de l'Environnement,
André Rocher*

Environnement Le SPANC sur le terrain

Depuis le début de cet automne, les agents du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sillonnent quotidiennement l'Orée de Bercé-Belinois pour contrôler, les unes après les autres, les installations d'assainissement non-collectif du territoire.

Ces professionnels sont au nombre de trois et sont employés par la société Véolia, délégataire de la Communauté de Communes pour cette mission de service public. L'équipe est dirigée par Alexandre Provost, qui effectue tous types de contrôles et organise les actions de communication. Il est épaulé par Gaëlle Le Deuff, qui réalise les contrôles sur les installations existantes, et par Daniel Menard, qui s'occupe du contrôle des installations neuves.

Gaëlle Le Deuff, titulaire d'une licence professionnelle «analyse et gestion du traitement des boues et déchets», détaille la procédure de contrôle des installations existantes : «Suivant un programme défini, nous envoyons, deux semaines à l'avance, un courrier pour indiquer notre date de passage sur l'habitation. Puis, le jour indiqué, nous nous rendons sur les lieux pour effectuer la visite. Si le propriétaire ne peut pas nous recevoir ou n'est pas présent, nous convenons d'un autre rendez-vous ou nous laissons un avis de passage. Il faut impérativement, par conséquent, que les locataires préviennent les propriétaires de notre venue».

En bon état de fonctionnement

Au cours de la visite, l'agent du SPANC, commence par localiser toutes les évacuations extérieures, pour s'assurer que celles-ci sont bien raccordées à un système d'assainissement. «Puis, nous contrôlons l'installation...si elle existe», explique Gaëlle Le Deuff. «Mais, nous ne nous rentrons pas à l'intérieur des maisons».

Enfin, lorsque l'état des lieux est terminé, l'agent contrôleur remplit un formulaire incluant un schéma détaillé du système d'assainissement mis en place. « Ce rapport est destiné au propriétaire et à la Communauté de Communes, qui se charge de transmettre les conclusions aux maires concernés ». Seuls, les maires ont le pouvoir de contraindre le propriétaire à effectuer les travaux nécessaires si l'installation se révèle dangereuse pour l'environnement.

«L'important est que le système d'assainissement soit en bon état de fonctionnement et qu'il ne pollue pas. A l'inverse, il n'est pas obligatoire de se conformer aux normes les plus récentes», précisent les services de la Communauté de Communes.

Une mission de conseil

Actuellement Gaëlle Le Deuff réalise cinq à six contrôles par jour. «Chaque visite dure entre 45 minutes et une heure», précise la technicienne, rappelant que «nous avons quatre ans pour inspecter l'ensemble des 3600 installations d'assainissement non collectif de l'Orée de Bercé-Belinois. Mais, nous avons aussi une mission de conseil. Nous pouvons ainsi indiquer les améliorations à réaliser, les distances à respecter*, les démarches à suivre, notamment pour obtenir des aides de l'ANAH, ou la fréquence des vidanges».

En un peu plus d'un mois, l'agent du SPANC a déjà effectué plus d'une centaine de visites, principalement sur la commune d'Ecommoy. «Nous recevons toujours un bon accueil car chacun comprend qu'il s'agit d'une action concrète pour mieux protéger l'environnement. De surcroît, les habitants ont déjà été informés à travers les réunions publiques que nous avons organisées avec la Communauté de Communes. Ils sont donc bien préparés à notre visite».

Bien entendu, cela ne signifie pas que toutes les installations sont dans un parfait état de fonctionnement... «15 % des habitations ne sont pas ou mal équipées», constate G. Le Deuff, «ce qui correspond à la moyenne nationale».

Mais si chacun y met de la bonne volonté, ce chiffre devrait rapidement diminuer... pour assurer l'avenir de notre environnement.

*Toute installation doit être implantée à plus de 5 mètres de l'habitation, à 3 mètres minimum des grands arbres et à 35 mètres d'un puits.

Encadré

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Arnaud Choplain, à la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois au 02 43 47 02 20.

Encadré 2

Le contrôle des installations neuves

Le contrôle des installations d'assainissement individuel neuves ou réhabilités répond à une autre procédure. Avant tout travaux, le propriétaire doit faire réaliser une étude de filière qui, dans un premier temps, sera contrôlée par le SPANC. Puis, une fois que le système est installé, mais avant que celui-ci soit recouvert, le propriétaire doit, de nouveau contacter le SPANC pour un second contrôle et la délivrance d'un certificat de conformité. Au préalable, un dossier est à retirer en mairie.



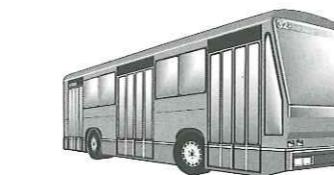
Calendrier des fêtes 2007

JANVIER			
6	Janvier	Les Vœux du Maire et Remise prix fleurissement	
19	Janvier	Cinéma	Familles Rurales
27	Janvier	Théâtre	Familles Rurales
28	Janvier	Galette des sports	USSOB
FEVRIER			
3	Février	Soirée crêpes	Amicale de l'école
9	Février	Cinéma	Familles Rurales
17	Février	Loto	AFA
24	Février	Choucroute	USSOB
MARS			
9 & 10	Mars	Bourse puériculture	Familles Rurales
11	Mars	Thé dansant	Aînés ruraux
30	Mars	Cinéma	Familles Rurales
AVRIL			
13	Avril	Cinéma	Familles Rurales
15	Avril	Loto	Aînés Ruraux
21	Avril	Soirée dansante	Amicale de l'école
MAI			
4	Mai	Cinéma	Familles Rurales
6	Mai	Repas	CCAS
8	Mai	Tournoi de Foot	USSOB
12	Mai	Soirée dansante	BUC
19	Mai	Journée Sports à St Biez	Supporters Tango

JUIN			
8	Juin	Théâtre enfants	Familles Rurales
16	Juin	Fête des écoles	Amicale de l'école
JUILLET			
8	Juillet	Fête familiale	Communauté de communes
14	Juillet	Bric à Brac	AFA
AOUT			
30 j. au 24	Août	CLSH	Familles Rurales
SEPTEMBRE			
1	Septembre	Après-midi associations	Associations
21	Septembre	Cinéma	Familles Rurales
29	Septembre	Soirée Paëlla	Supporters Tango
OCTOBRE			
5 & 6	Octobre	Bourse Puéculture	Familles Rurales
13	Octobre	Repas des Aînés	Adhérents
20	Octobre	Soirée dansante	AFA
25	Octobre	Cinéma	Familles Rurales
NOVEMBRE			
16	Novembre	Cinéma	Familles Rurales
17	Novembre	Soirée Couscous	Amicale des Chasseurs
24	Novembre	Concert de Musique	Communauté de communes
DECEMBRE			
1	Décembre	Téléthon - Marche	Commune
8	Décembre	Spectacle de Noël	Amicale de l'école
12	Décembre	Cinéma	Familles Rurales

Tarifs 2007 salle audonienne et restaurant scolaire

L'AUDONIENNE	Résidents de Saint-Ouen	Extérieurs à la commune	Associations locales	Associations cantonales	Pour usage commercial	Pour usage professionnel
Capacité 230 Places						
Salle et Vestiaire	153 €	250 €	77 €	153 €	250 €	403 €
Journée supplémentaire	77 €	128 €	40 €	77 €	128 €	
Salle pour vin d'honneur	58 €	96 €	-	58 €	96 €	-
Cuisine	63 €	106 €	63 €	63 €	106 €	106 €
Couvert (par personne)	0.69 €	1.09 €	-	-	1.09 €	1.09 €
Chaise + table (par personne) (prix par personne)	-	-	-	-	1.71 €	-
Chaise seule	-	-	-	-	0.89 €	
Caution	500 €	800 €		500 €	800 €	800 €
Restaurant Scolaire (50 places)	Résidents de Saint-Ouen	Extérieurs à la commune	Associations locales	Associations cantonales	Pour usage commercial	Pour usage professionnel
Salle et vestiaire	101 €	Non	53 €	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	51 €	Non	28 €	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	55 €	Non	-	Non	Non	Non
Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible						
Cuisine	44 €	Non	44 €	Non	Non	Non
Couvert par personne	0.69 €	Non	-	Non	Non	Non
Caution	200 €	-		-	-	-



Transports urbains de la Sarthe

Renseignements et point de vente :

Autogare des TIS
20, av. du Général-Leclerc
Le Mans
Tél. 02 43 39 97 30

Site internet : www.lestis72.com

Des fiches horaires sont disponibles en mairie.



Les Morts pour la France de la grande guerre (1914 - 1918)

Une belle journée de l'Automne 2005, j'ai regardé longuement une classe de l'école «Clairefontaine» assise au sol en tailleur devant le monument aux morts, occupée à dessiner et à prendre des notes. Je me suis demandé alors, si ces enfants d'aujourd'hui et leur institutrice pouvaient imaginer quels avaient été ces hommes jeunes dont les noms s'alignent en ordre alphabétique sur cet obélisque au centre de la place. Je suis allé à leur recherche, pour éviter une seconde mort : celle de l'oubli. Voici dans l'ordre chronologique de leurs décès, qui étaient ces jeunes hommes fauchés par l'absurdité de la guerre.

La commune de St Ouen en 1914 :

Saint Ouen-en-Belin à 1016 habitants. Le Maire est M. Jamin , l'adjoint est M. Drouet et les conseillers municipaux sont : Messieurs Rousseau, Livret, Delaroche, Maillard, Coudray, Pasquier, Gaignon, Dronne et Loyer. Les instituteurs sont M. Grueau et M^{me} Ozan.

Le conseiller général est M. Joubert, Maire d'Écommoy

Le notaire : M. Thiriot à Écommoy

Le juge de paix : M. Guyon, les suppléants Messieurs Joubert et Conard

Le greffier M. Lassay, les audiences ont lieu le mardi à 10h à Écommoy.

Le percepteur : M. Besnard

Le receveur des indirects : M. Moine

Le directeur du bureau d'enregistrement : M. Morin

L'agentoyer cantonal : M. Grassin Julien

Le directeur des enfants assistés de la Seine à Écommoy : M. Huet

Les messagers sont :

M. Dupuy : Hôtel du Lion d'Or - 85, rue Nationale - 72000 Le Mans (Mardi et vendredi),

M. Germain : Hôtel du Port - 5, rue du Port - 72000 Le Mans (lundi, mercredi et vendredi)

et M. Chevrier : Café des Halles - 4, rue Hippolyte Le Cornue - 72000 Le Mans (lundi, mercredi et vendredi).

Foires : le lundi de Pâques et le dimanche le plus près du 25 août.

L'année 1914 :

Le samedi 1^{er} août 1914, à 16 heures est affiché sur la porte de la mairie, le placard annonçant le premier jour de la mobilisation : le dimanche 2 août 1914. «Sont visés par le présent ordre : tous les hommes non présents sous les drapeaux» Le lundi 3 août, l'état de siège est décreté. En fonction des indications portées sur le fascicule de mobilisation, inclus dans leurs livrets militaires, les hommes du premier jour rejoignent leurs garnisons.

Le 3 août, les réservistes affluent en gare du Mans. Le mardi 4 août, ils sont équipé et armés, les bagages sont chargés sur les voitures régimentaires. Le mercredi 5 août, à 9 heures le 117^e embarque aux docks de la gare du Mans. Les réservistes du 3^e jour et les territoriaux rejoignent leurs points de rassemblement. Dans les campagnes commence la réquisition des chevaux.

Pour les jeunes sous les drapeaux dans les régiments appartenant aux 2^e, 6^e, 20^e, 21^e et 7^e Corps d'armées, les manœuvres de couverture des frontières ont commencé le 31 juillet à 21 heures et se sont terminées le 3 août, quand les premiers accrochages ont lieu lors des violations de frontière en Lorraine, près de Jonchery et de Nomeny.

La 8^e division d'infanterie (Le Mans) :

Le 115^e Régiment Infanterie et le 117^e du Mans forment la 16^e Brigade (BDE). (Siège Le Mans) Le 124^e RI de Laval et le 130^e RI de Mayenne forment la 15^e Brigade (Siège Laval).

La 15^e et la 16^e Brigade forment la 8e division d'infanterie (D.I.), commandée par le Général de Lartigue. (Siège Le Mans)

La 8^e et 7^e DI (13^e BDE et 14^e BDE / Général de Trin-

tinian) formant le 4^e Corps d'Armée (C.A.) commandé par le Général Boelle dont l'hôtel de commandement est au Mans - 24, rue Albert Maignan.

La 4^e CA avec la 6^e (Chalons-sur-Marne) et le 5^e CA (d'Orléans) forment la 3^e armée dite : «Armée de Châlons» aux ordres du Général Ruffey dont le quartier général est à Verdun.

CERIZIER Henri (tué à l'ennemi) :

Henri CERIZIER, n'est pas sur le monument de Saint Ouen son acte de décès adressé à la mairie d'Écommoy où il est né le 17 Mars 1893, a fait l'objet d'une mention rectificative de retranscription à st Ouen où il habitait avec ses parents. (le 27 Mars 1917)

Son père CERIZIER Henri et sa mère MAILLARD Marie Henriette étaient agriculteurs à Chambron. Henri, classe 1913 est en train d'accomplir son service militaire à la 5^e Cie du 2^e BCP (Bataillon de Chasseurs à pied) à Lunéville quand la guerre est déclarée le 4 Août 1914. Il va être tué à Vaucourt une semaine après dans les premiers accrochages de frontière.

Situation le 11 Août 1914

Dès le 31 Juillet, l'Armée de Lorraine (2^e Armée/Général de CASTELNEAU) met en place le dispositif de couverture de la frontière prévu en cas de guerre. La 11^e DI à laquelle appartient le bataillon d'Henri fait partie du dispositif, mais le 2^e BCP est mis à la disposition de la 2^e DC (Division de Cavalerie) de Lunéville (17^e Chasseurs à Cheval / 8^e et 9^e. Dragons). Cette division est en avant-garde à 8 km au Nord-Est de Lunéville. Elle doit contrôler la vallée du Sanon. Le centre du dispositif est placé à Einville. Le 2^e BCP est à l'extrême droite en

lisière Est de la Forêt de Parroy, il assure la liaison entre le 20^e et le 15^e CA. Les instructions N°4 et 5 du grand Etat-Major prescrivent pour la 1^e et 2^e Armées le déclenchement des offensives vers l'Est à la date ferme du 14 Août. En attendant, elles doivent chercher à accrocher l'ennemi, afin qu'il se dévoile et engage ses forces dans une rencontre frontale.

Les incidents de frontière commencent le 10 Août. Le 11, le 2^e BCP au débouché de la forêt de Parroy accroche très violemment les éléments avancés de l'adversaire qui occupent le village de Vaucourt . A 14 heures, la 5^e Cie charge à la baïonnette contre les mitrailleuses allemandes, qui fauchent les chasseurs par dizaines. Henri sera de ceux là, tué sur le coup à l'âge de 21 ans. La guerre de mouvement est en route et le Chef de Bataillon Eugène MELLIER, commandant le 2^e BCP, ne pourra obtenir le témoignage sur les conditions de sa mort des Sergents-Majors BOUVIER Marcel et BY-LAART Marcel de la 4^e Cie du 2^e BCP, que deux mois plus tard à Guignémicourt dans la Somme.

PELLETIER Georges (Disparu)

Georges Pelletier, n'est pas sur le monument de Saint Ouen en Belin. Le jugement déclaratif de son décès est arrivé le 14 Mai 1924, à la mairie du IV Arrondissement de Paris, trois ans après l'inauguration du monument . Georges est un «PITAUX» aide de culture à Saint Ouen-en-Belin.

DEAN-LAPORTE, dans son conte «Le dernier ami» le définit ainsi :

«Le PITAUX, petit gars hospitalier, à dix ans, pris par de bonnes gens, qui ne le rendirent ni heureux, ni malheureux. A leur mort, il reste chez les «éfants» où il continue à peiner sans bonheur ni sans affection ; mais aussi sans grands chagrin ni ambition.

Le travail de la terre a cela de bon, qu'il trempe les âmes et cuirasse les corps et les rend bien moins sensibles aux douleurs humaines».

Georges PELLETIER est né le 31 Mai 1893 à PARIS IV, de parents inconnus. C'est un grand gars timide (1m64) au large visage illuminé par des yeux que sa fiche matricule qualifie de «Bleus très clairs». Appartenant à la classe 1913, il est en train de faire son service au 115^e RI où il a été incorporé le 28 Novembre 1913, quand la guerre éclate. Il fait parti de l'active et part au front le 4 Août 1914. Avec son camarade Joseph VIGOUROUX, il va disparaître dans la tragique affaire de VIRTON en Belgique, le 22 Août 1914. Son corps ne sera jamais identifié.

VIGOUROUX Joseph (Disparu)

Né le 10 Juin 1892 à Paris XIV^e. Joseph est un «Pitaux» : un enfant assisté des hôpitaux de la Seine.

Joseph VIGOUROUX, aide de culture dans le civil, est surpris par la guerre alors qu'il termine ses 2 ans de service militaire obligatoire. (Avec la loi d'Août 1913, le service obligatoire passera à 3 ans) Il est de la classe 1912. Il est incorporé comme soldat de 2^e Classe, le 10 Octobre 1913 au 115^e RI (115^e Régiment d'Infanterie) à Mamers, sous le matricule N° 4539.

Son régiment par au front le 4 Août 1914. Il disparaît au combat, dix huit jours plus tard, le 22 Août 1914, près de Virton en Belgique. Sa mort, sera confirmée par jugement le 8 Mars 1921. Son corps n'a pas été identifié.

Situation le 20 Août 1914 :

La 3^e et 4^e Armée doivent marcher vers le Nord, pour prendre les allemands de flanc par surprise. Le 21 Août la 3^e Armée, concentrée au Nord de Verdun est flanc-gardée par le 3^e GRD (Groupe de réserve divisionnaire) de Chartres (54^e ,55^e ,56^e Divisions de réserve).

Le 22 Août, les trois corps d'armée se mettent en marche vers le Nord, recherchant le contact avec les allemands, la région est très accidentée et boisée et il y a un épais brouillard. Devant en éclaireurs, les cavaliers du 14^e régiment de hussards d'Alençon, commandés par le Lieutenant Colonel de HAUTECLIQUE.

L'avance se fait dans la plus grande confusion, chaque corps d'armée essayant de garder sa cohésion, les communications entre les unités sont très difficiles. Le 4^e CA du Général BOELLE, se brise en deux en traversant les bois de Guéville. La 8^e DI dévale sur le confluent de la Vire et du Ton qui donne son nom à la petite ville de Virton, alors que la 7^e DI franchit la Vire, prend Gommery sans combattre et dévale à son tour dans la vallée du Ton, 5 kilomètres plus à l'Est, en face du village de Ethe. Alors que les deux divisions se trouvent l'une et l'autre prises dans des embouteillages de convois pour traverser les agglomérations, l'artillerie lourde Allemande retranchée dans les collines boisées qui dominent au Nord la vallée du Ton, déclenche un violent bombardement. C'est un massacre et dans la vallée des mouvements de panique achèvent de désorganiser le 4^e CA. Les deux divisions s'engagent dans des combats séparés.

La 8^e DI, traverse Virton au prix de très lourdes pertes (le colonel du 130^e RI de Mayenne est tué) et tente de dégager la ville par une série d'attaques à la baïonnette en direction de Robelmont. Face à la ligne des pantalons rouges, les mitrailleuses allemandes, installées dans des positions retranchées en lisrière des bois, fauche l'infanterie française par lignes entières. L'artillerie Française est bloquée dans les ruelles de Virton, la 7^e DI étrille devant Ethe se replie.

La 8^e BDE prise en tenaille entre la ligne des mitrailleuses allemandes et le terrible barrage d'artillerie qui s'acharne sur la vallée, n'a pas d'autre choix que de tenter de la traverser pour sauver les survivants. C'est là, que Joseph VIGOUROUX va disparaître à l'âge de 22 ans. La 3^e Armée doit se replier sur la Chiers.

Le général RUFFEY est relevé de ses fonctions le 30 Août 1914, le général de TRINTINIAN (7^e DI) le 25 Septembre, Le général de LARTIGUE (8^e DI) le 5 octobre !!!

BRUZEAU Emile (Disparu)

Né le 15 Juin 1893 à St. OUEN-EN-BELIN Fils de Adrien Eugène BRUZEAU et de Rosalie CORMIER agriculteurs à La Lochonnière.

Les BRUZEAU ont trois fils, Emile l'aîné, Raymond

né en 1895 et Gaston (1902).

Emile, Classe 1913 fait son service militaire (3 ans), il est incorporé le 8 Novembre 1913, dans l'active, sous le matricule 8175, au 151^e RI (REIMS/VERDUN) 84^e BDE/42^e DU 6^e CA. Et après une formation accélérée d'a peine un an, monte au feu au premier jour de la guerre (2 Août 1914)

Emile BRUZEAU, va disparaître le 6 Septembre 1914 à Villeneuve-les-Charleville dans la Marne. Son corps ne sera pas retrouvé. Sa mort sera confirmée six ans après, par jugement du tribunal du Mans, le 8 Juin 1920 et l'acte sera transcrit à la mairie de St Ouen le 30 Juin suivant.

A la déclaration de guerre, la 42^e DI est détachée du 6^e CA et devient la division autonome GROSSETTI du nom de son général et adjointe à la 9^e Armée.

La 9^e Armée est composée du 9^e CA (17^e DI/DIC : Division infanterie coloniale) MAROC/52^e DI réserve et du 11^e CA (21^e DI/22^e DI/18^e DI) s'ajoutent trois unités autonomes : la 42^e DI (GROSSETTI), la 60^e DI (JOPPE), la 9^e Division de cavalerie (de L'ESPEE).

Situation du 5 Septembre 1914 :

Les armées françaises et anglaises poursuivies par les armées allemandes, ont retraité en ordre pour s'établir sur une ligne de résistance entre Paris et Verdun.

Le 9^e CA est déployé sur la vallée du Petit Morin au niveau des marais de St. Gond. A gauche, la 42^e DI au sud de la rivière, au centre en plein dans les marais, la division marocaine et à droite au nord de la rivière la 17^e DI.

La 42^e DI a la lourde tâche d'assurer sur sa gauche la liaison entre la 5^e Armée (FRANCHET D'ESPERRY) et la 9^e Armée (FOCH). En face d'elle , le X^e CA allemand d'active appartenant à la II^e Armée de VON BÜLOW.

Le 5 Septembre, la brigade BLONDAT (DIC MAROC) tente de sortir des marais vers le nord et de s'établir à Congy, mais elle se heurte à l'action conjuguée du X^e CA allemand et de la GARDE impériale et doit se replier au sud des marais, ne laissant que quelques éléments au Nord Est des marais en liaison avec la 17^e DI.

Le 6 Septembre, la 42^e DI attaque de nuit, 2 heures avant l'aube en direction du Nord-Ouest, mais le X^e CA allemand débouchant de face à partir de Corfelin et sur son flanc droit a partir des collines de St. Prix oppose une résistance acharnée, les combats sont épouvantables : les charges à la baïonnette en terrain découvert des pantalons rouges face aux mitrailleuses enterrées des uniformes «Feldgrau». A 8 heures du matin, prise sous un terrible bombardement de gros calibres, la 42^e DI doit se replier et évacuer le village de La Villeneuve.

A 9 heures, la 42^e DI contre-attaque et reprend le village pour le perdre de nouveau à midi. A la nuit, dans un paysage d'apocalypse, parsemé de cadavres rouge et bleu , la 42^e DI attaque à la baïonnette et reprend le village de La Villeneuve-les-Charleville. C'est là que va disparaître Emile BRUZEAU à l'âge de 21 ans.

Le 13 Septembre 1914, alors que la poursuite des armées allemandes en retraite s'arrête au Nord de Sois-

sons, l'héroïque 42^e DI, sacrifiée jusqu'au bout, avait perdu 70 % de ses effectifs, en six jours de combats acharnés.

BOUGAS Lucien François (Disparu) (orthographié BOUGAN sur le monument)

Né le 10 Octobre 1881 à St. Ouen-en-Belin. Fils de BOUGAS Lucien Julien et de SIONNEAU Jeanne-Françoise originaire d'Yvré le Polin.

Son père ,charpentier, prendra à l'âge de 67 ans, le service de messagerie au bourg de St. Ouen, en remplacement de M. Chevrier mobilisé. Sa mère faisait des journées chez les particuliers.

Lucien François, s'installe comme cultivateur et épouse le 13 Novembre 1908, Maria LAVILLE, jeune fille de 25 ans, sans famille, placée par les Hôpitaux de la Seine, dans une ferme de Téloché. C'est un grand rouquin solide aux yeux bleu, avec une solide formation Primaire.

Lucien-François, classe 1901 , fait son service militaire au 104^e RI (stationné au Mans) de Novembre 1902 à Septembre 1905. Il va faire deux périodes de réserve au 117^e, en Septembre 1909 et en Mai 1911. Il est incorporé le 5 août 1914 au 117^e RI du Mans (4^e CA/8^e DI/16^e BDE), sous le matricule 12847. Il a alors 33 ans et devrait être dans la réserve, mais, il est mobilisé le 1^{er} Août 1914, par la commission spéciale de réquisition N° 62.

Il va disparaître le 24 Septembre 1914, à Etalon dans la Somme, son corps ne sera pas identifié. Sa mort sera confirmée par jugement du tribunal du Mans le 16 Mars 1920, et l'acte de décès retranscrit en mairie de St. Ouen, le 26 Mars 1920.

Situation Septembre 1914 :

Période dite de la course à la mer, les armées allemandes et françaises se poursuivent pour atteindre la mer du Nord. Le 9 Septembre 1914, le 4^e CA appartenant à la 6^e Armée (MAUNOURY) est en position au Nord de Meaux, avec en première ligne la 7^e DI (13^e et 14^e BDE)

Le Général de CASTELNAU donne pour objectif a ses corps d'armée la ligne Albert / St. Quentin. Le 15 Septembre 1914, l'ordre de marche à l'ennemi est donné aux CA de droite, pour une rencontre avec l'adversaire dans la région de Nesle/Roye. La ville fortifiée de Péronne est prise.

Mais le 23 Septembre les allemands déclenchent une très violente attaque au débouché Nord de Péronne, qui enfonce les lignes françaises. Le 4^e CAB qui poursuit son avance pour passer à gauche du 13^e CA, doit faire face à l'Est pour le soutenir et appeler à l'aide les CA voisins, Péronne est réoccupée par les Allemands. La volte face est de courte durée, la course vers le Nord est reprise. Pour ne pas être débordé par l'ennemi, le 4^e CA recule en direction de Roye. Toute la nuit les combats font rage et le 24 septembre au matin dans le secteur de Roye, CASTELNAU cherche à établir un front de l'Oise à la Somme avec les 13^e CA/4^e CA/14^e CA, face aux trois CA de la VI^e Armée Allemande.

Pour le 4^e CA déployé au Nord de Nesle, du canal du Nord à la route nationale 17 soutenu par l'armée des territoriaux du Général BRUGERE (Ancien groupement AMADE : (5^e et 6^e GRD) les combats sont d'une violence inouïe. Le 117^e dans le secteur d'Etalon/Liancourt, reçoit l'ordre de se mettre en défensive le long de la départementale 337, de creuser des tranchées et de s'enterrer sous un déluge d'obus de tout calibres.C'est là, que Lucien-François BOUGAS va disparaître, le 24 septembre à l'âge de 33 ans, son corps ne sera jamais identifié.

DELAROCHE Fernand- Emmanuel (Disparu)

Né le 8 Octobre 1892 à St. Ouen-en-Belin. Fils de Pierre DELAROCHE, marchand de bois et de Henriette CORNILLE résidant à La Roche. Fernand Emmanuel est le petit dernier de la famille, il a un frère aîné Henri et une soeur née en 1876 Joséphine-Marie.

Fernand est recensé, comme cultivateur, il appartient à la classe 1912 et Il part faire son service de trois ans le 9 Octobre 1913 au 2^e BCP (Bataillon de chasseurs à pied) stationné à Troyes et à Lunéville, sous le matricule 3118. C'est un garçon solide, assez grand (1m68) dont le visage carré est marqué d'une cicatrice à l'oeil droit, souvenir d'un chantier de fente de bois avec son père. Il part donc avec les unités d'active le 2 Août 1914. Le 1^{er} Septembre il est fait Chasseur de le Classe. Il est laissé pour blessé dans un trou d'obus, le 29 Septembre à Fricourt dans la Somme. Mais son corps ne sera jamais identifié. Sa mort sera reconnue par jugement du tribunal du Mans le 1^{er} Juin 1920 et l'acte retranscrit à St. Ouen-en-Belin, le 12 Juin 1920.

Le 2^e BCP est rattaché à la 11^e DI, 21^e BDE du 20^e CA. Les chasseurs regroupent 30 bataillons dont 12 Alpins. Ce sont des unités d'élite jouissant d'une large autonomie. Les chasseurs sont regroupés sous un seul drapeau, dont la garde est confiée alternativement à chaque bataillon. Ils portent une tenue particulière de couleur bleu marine à passepoil jaune et ont le cor de chasse pour insigne.

Situation le 29 Septembre 1914.

La 2^e Armée de CASTELNAU, s'échelonne face aux Allemands de Roye à Lassigny.

Le 20^e CA auquel est rattaché le 2^e BCP tient la ligne Albert / Bapaume. Une terrible bataille est déclenchée par les allemands, qui font descendre des renforts de Belgique : le IX^e Corps de réserve arrive d'Anvers, le XVI^e CA venant de la VII^e Armée est ramené sur l'Aisne, les I^{er} et II^e CA Bavarois et la quasi totalité de la VI^e Année, sont opposés à l'armée de CASTELNAU totalement épuisée par dix jours de bataille. Le Colonel de LOBIT promu au commandement de la 22^e BDE, est remplacé à la tête du 37^e RI, par le LT CL LACAPELLE ancien commandant du 4^e BCP.

La 11^e DI arrive le 24 Septembre dans la région de Villers - Bretonneux - Corbie. Le soir et au début de la nuit elle avance vers Chipilly/Etinehem et les bois à l'Ouest de Braye-sur-Somme. Elle s'établit au long de la rivière, qu'elle devra franchir le lendemain. La 11^e division, n'a

pas de cavalerie en éclairage devant elle, et très peu de renseignements sur la position de l'ennemi, la rencontre sera une surprise.

Le 25 au matin, le général BALFOURIER commandant la 11^e DI , prend le commandement du 20^e CA, il est remplacé par le général CHATELAIN. Le nouveau chef de la 1^e rassemble ses colonels et désigne les objectifs immédiats de la division.

A droite, la 22^e BDE (37^e & 79^e RI) objectifs : Chigny/ussus et Boie Olimpe/Dompierre. A gauche, la 21^e BDE (26^e RI) objectif : Herbecourt. Le 69^e RI restant en réserve entre Braye-sur-Somme et Suzanne.

La division sera flanquée à gauche par le 4^e BCP (CDT CORDIER) et à droite par le 2^e BCP (CDT PIGHETTI). Vers 10h du matin, le front s'embrase. A l'extrême droite du 2^e BCP, entraîné par le commandant PIGHETTI enlève la crête de Chuignolles, mais le débouché sur le plateau nu, sans abris ni défenses entraîne une hécatombe chez les chasseurs. Les combats sont acharnés, chacun tente de creuser un trou individuel sous un bombardement croisé des deux artilleries. Vers 17 heures les allemands commencent a se replier et évacuent le village de Chuigny.

La journée a été très dure pour la 11^e division : le Lt. Cl UNGERER commandant le 26^e RI a été tué au bois Olimpe, il est remplacé par le Commandant SAVARY et le Lt Cl LACAPELLE du 37^e RI gravement blessé, un tiers des effectifs sont hors de combat. Le 26 Septembre, Fontaine-les-Cappy, Bussus, Becquincourt sont investis, les allemands reculent. Mais le danger est plus au Nord et le 26^e RI flanqué du 2^e BCP marchent au canon vers Beccarel-Becourt pour couper la route à l'ennemi progressant vers Albert. Le 29 Septembre, le 2^e BCP et le 26^e RI appuyé par des éléments du 37^e RI attaquent les villages jumeaux de Mametz et Fricourt. Les colonnes d'attaque débouchent vers 15h. Une compagnie du 2^e BCP tient solidement la cote 110, tandis que deux autres attaquent à la baïonnette en direction de Mametz/Fricourt, sans pouvoir y pénétrer et s'accrochent au terrain.

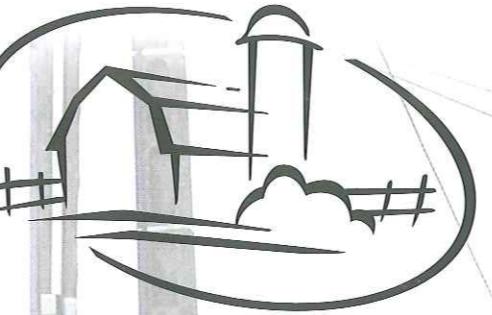
A la nuit tombante, renforcés par le 2^e et 3^e BAT du 26^e RI, l'attaque reprend pour Fricourt. La lutte est épouvantable «on se fusille à bout portant ; les balles viennent de partout : des haies, des arbres et des greniers et fauchent tout ce qui bouge» (Historique du 26^e RI). Cette nuit là, le capitaine APPFEL (Cdt du 2^e BAT du 26^e RI) est tué et Fernand Emmanuel DELAROCHE disparaît à l'âge de 22 ans dans un chaos de fer, de feu et de sang.

Le combat dans Fricourt va durer jusqu'au 2 Octobre. Le Commandant SAVARY à la tête du 26^e RI est tué le 1er Octobre. Le 26^e RI et le 2^e BCP, qui ont perdu 65% de leurs effectifs sont relevés par le 160^e RI.

Pour soulager le front de la 2^e Armée, le 29 septembre est mise sur pied l'Armée MAUD'HUY, future 10^e Armée. (11^e CA/ 10^e CA/ 21^e CA/ 70^e DI/ CC de MITRY (corps de cavalerie à 3 divisions).

À SUIVRE
Jean-Claude Desprez

COMICE 2006



Voici en quelques images une petite rétrospective du défilé à l'occasion du Comice Cantonal.

Saint Ouen en Belin en fête. Un week-end qui a permis à beaucoup de visiteurs de venir dans notre village et d'apprécier le travail que représente un comice agricole avec le thème retenu " les Energies renouvelables ", ce qui de nos jours a toute son importance.

Aujourd'hui, mon propos sera de remercier toutes les personnes qui ont participées à l'organisation et à la préparation de cette fête. Cela a représenté une année de travail pour mettre sur pied toutes les festivités. Commencées en avril par le repas dansant, ensuite les portes ouvertes en juin chez nos artisans, commerçants et agriculteurs qui ont fait découvrir à de très nombreux visiteurs leur savoir-faire et pour terminer les deux jours de fête.

Une telle manifestation a permis à tous les bénévoles (plus de 150) de se connaître, de parler et de rire ensemble. Je crois que tant qu'il y aura du bénévolat nous pourrons organiser diverses fêtes. Il ne faut pas que cela cesse, beaucoup d'associations de notre commune vous attendent pour prolonger le dynamisme que vous avez manifestés pour le comice 2006.

André ROCHER
Président du Comice



Saint-Ouen-en-Belin



David Chasseguet
Charpente & Couverture



Alain Pichon
Électricité - Plomberie - Chauffage



Catherine Beauger
"Les Poésies Palatines"
Restaurant

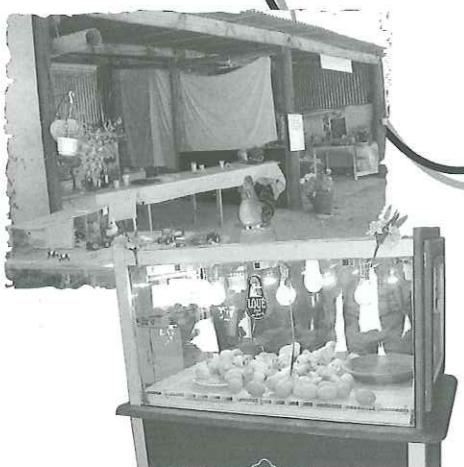
Saint Ouen en Belin

Le Samedi 3 Juin 2006

Clin d'oeil sur la journée

"PORTES OUVERTES"

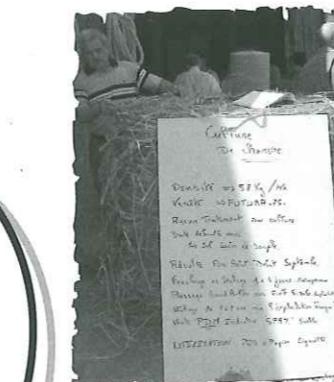
Agriculteurs, commerçants et artisans
nous ont présenté leur activité



Sylvie & Xavier Boulard
Elevage de volailles et de veaux



Isabelle & Alain Pousse,
Vaches laitières et cultures



La culture du Chanvre



Caroline & Loïc Simon,
Vaches laitières et cultures

C.L.I.C Sud Est

(Centre Local d'Information et de Coordination)

Lieu d'écoute, de dialogue, d'aide à la décision qui permet :

- une étude de maintien au domicile,
- de prévenir au mieux la perte d'autonomie,
- d'accompagner dans les démarches administratives,
- les recherches de structures d'hébergement temporaires voire définitives.

C'est un service gratuit, complémentaire aux services déjà existants sur le secteur afin d'apporter à chaque personne la bonne réponse au bon moment.

Une permanence est assurée par la responsable M^{me} GODART à l'Hôtel Communautaire (1, rue Sainte Anne) le 3^e jeudi du mois de 14h à 15h30 ou au Centre Médical Georges COULON du Grand Lucé du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Tél : 02 43 61 03 49.

Coordonnées :

CLIC Sud Est

1, rue Georges Coulons - BP 14
72150 Le Grand Lucé
Tél. 02 43 61 03 49 - Fax : 02 43 61 51 55
E-mail : clicse@wanadoo.fr

La coordinatrice reste à la disposition du public
pour toute demande au 02 43 61 03 49

Le R.A.M.P.E

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants, financé par la Communauté de Communes, fonctionne depuis 1 an sur Saint Ouen en Belin.



Il est animé par une éducatrice de jeunes enfants Elise PAPIN qui, tous les 15 jours, accueille les assistantes maternelles et les enfants qui leur sont confiés.

Elise est présente de 9h30 à 11h30 les 1^{er} et 3^e vendredi du mois. Il est possible de la rejoindre pour la matinée ou seulement se présenter au relais pour un temps plus court.

C'est un échange entre les professionnelles mais aussi entre les enfants. Lors de la porte ouverte du 18 novembre, j'ai pu constater le plaisir avec lequel les petits entraient avec le sourire, repérant les visages connus ou se dirigeant d'emblée vers la malle de jeux.

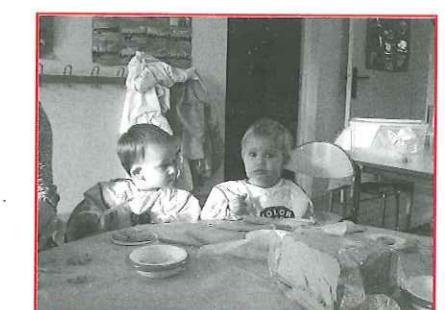
Cette rencontre se déroule dans les locaux de l'ac-

cueil périscolaire près de l'école. Les enfants bénéficient donc, en plus, d'une structure attrayante avec un équipement adapté.

Osez ouvrir la porte et découvrez vous même, vous ne serez pas déçus.

Un petit journal est édité plusieurs fois par an. Son contenu est varié et très intéressant.

Pour plus d'informations, contacter le 02 43 42 99 13.
Jeux et rencontres (lieux) (en période scolaire)



St Ouen-en-Belin
Le 1^{er} et 3^e vendredi du mois
de 9h30 à 11h30
à l'accueil périscolaire.

*Le Maire-Adjoint,
Maguy BONNIN*



Mission locale

ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

Hôtel Communautaire - 1, rue Sainte Anne
72220 ÉCOMMoy
Tél. 02.43.42.68.76 / Fax : 02.43.42.65.49
E-MAIL : eref@mlmans.info

Horaires d'ouverture : 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h15

► UN ESPACE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

- Un accueil personnalisé
- La consultation des offres d'emploi de l'ANPE et des avis de concours
- Un accès aux informations consultables sur Internet
- Un fond documentaire très complet sur les métiers, les formations, les entreprises, les prestations sociales et les droits de chacun...

► ACTIVITES

- Mission Locale : pour les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi ou de formation, mais aussi pour des problèmes de lo-

Des subventions pour vos travaux !



Chauffage (installation ou remplacement), branchement, raccordement gaz, plomberie, sanitaires, toiture, électricité, menuiserie, volets roulants, isolation, tout-à-l'égout, fosse septique..

① Vous êtes PROPRIÉTAIRE BAILLEUR :

La maison que vous louez ou allez mettre en location a plus de 15 ans : un subvention de l'A.N.A.H. peut être attribuée sans condition de revenus. Cette subvention peut s'élever, de 15 % à 30 % des travaux H.T.

② Vous êtes PROPRIÉTAIRE OCCUPANT de votre logement :

Suivant vos revenus, vous pourrez peut-être bénéficier d'une subvention pouvant s'élever de 20 % à 30 % des travaux hors taxe (aides maxi 3900 €).

③ Vous êtes RETRAITE (pas de condition d'âge de la maison) :

En plus de la subvention pré-citée :

- une **subvention** (soumise à condition de ressources) non-remboursable de vos **caisses de retraite** (de 230 € à 2340 €) peut également être envisagée
- un **prêt sans intérêt du Conseil Général** (1800 € maxi) peut compléter ces aides (pour les personnes de plus de 65 ans non imposables).

► Tous les travaux concourrant à vous aider à rester à votre domicile sont susceptibles d'être subventionnés.

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER à nos bureaux :

CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DE LA SARTHE «PACT»

6, rue de la Pelouse - 72000 LE MANS - Tél. 02 43 24 98 78

Bureaux ouverts du lundi au vendredi : de 10h à 12h - de 13h30 à 17h3 (sauf vendredi 17h)

Le conseil d'école (Association des parents d'élèves de l'école claire-fontaine)

Chers parents et enfants de l'école Claire Fontaine

Cette année, notre école a subi une chute d'effectifs assez importante, le nombre d'élèves étant passé de 192 à 176. Nous espérons que l'existence de la huitième classe ne sera pas remise en question pour la rentrée 2007.

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu le samedi 14 octobre 2006 ; le taux de participation est en nette augmentation par rapport aux années précédentes puisqu'il est de 46% des familles. Neuf parents indépendants ont été élus délégués sur les 16 sièges disponibles. Comme l'années dernière, chaque classe est dotée d'un parent référent. Ainsi par son intermédiaire, vous pouvez nous faire part de vos suggestions sur toutes les questions intéressant la vie scolaire comme les activités périscolaires, la restauration, l'hygiène ou la sécurité. vous avez aussi à votre disposition pour nous contacter une adresse électronique parentselevesstouen@voila.fr

Le bien-être et la sérénité de vos enfants pendant leur scolarité dépendent aussi du dialogue qui s'ins-

Amicale laïques Saint-Ouen

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque a élu son nouveau bureau le **6 octobre 2006**. Il est composé de la manière suivante :

- **Président d'honneur : M. PANNIER**
- **Président : Y. CAILLIAU**
- **Trésorière : F. TRANCHARD**
- **Secrétaire : M. BENDA**

Et les membres élus : S. THEVENOT, P. GEORGES, F. CADIX, S. CAILLIAU, C. MARTIN, P. CHASSEGUET

SIVOM Sud-Ouest Bélinois

A l'occasion de ce début d'année, les membres du SIVOM se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2007.

Nous continuerons à essayer d'améliorer la qualité des repas grâce à la participation de tous notamment des membres de «la Commission MENUS» que vous pouvez rejoindre.

Pour faciliter le travail de Madame LEMASSON, il est préférable d'effectuer les règlements par chèque.

D'avance merci.

Bonne année à tous

Prix des repas 2007 :

Tarif normal Enfant : 2.77 €

Tarif réduit Enfant : 2.55 €

Tarif Adultes : 4.37 €

Le Président du SIVOM
Olivier PANNIER

taire entre le personnel de l'école et les parents d'élèves. Pour participer à cet échange n'hésitez pas à nous contacter.

Nous siègeons aux réunions des conseils d'école qui ont lieu trois fois par an, en présence des enseignants, d'un délégué départemental de l'éducation nationale, du maire et de l'adjoint délégué aux affaires scolaires. Le prochain conseil aura lieu le 5 mars 2007. Nous tenons à vous remercier pour votre participation significative à l'élection des représentants des parents.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2007

Liste des parents référents :

Classe de S. Evrard : M^{me} N. Perol

Classe de M. Bourdais : M^{me} B. Cadix

Classe de E. Frétigné : M^{me} P. Landais

Classe de C. Massot : M. W. Jourdain

Classe de N. Charpentier : M^{me} V. Saget-Baudin

Classe de O. Morrin : M^{me} S. Marie

Classe de M. Simon : M^{me} M. Chevallier

Classe de M. Beuvier : M^{mes} S. Vaupré et C. Lannaud



• Le clos Lucé

• Le PLUC (St Biez)

• Zoo de Beauval

• Le Sablésien (bateau promenade)

Les spectacles :

• Le spectacle de noël

• Le spectacle des 3 chardons

Ces évènements sont financés pour la moitié par l'Amicale grâce aux bénéfices des manifestations organisées tout au long de l'année.





École de musique Orée de Bercé-Belinois



Les chaises musicales : L'équipe pédagogique de l'école de musique a subi quelques modifications au cours de cette rentrée 2006/2007 :

- Annelise Plessis, professeur de violoncelle, nous ayant quitté pour poursuivre ses études, nous avons procédé au recrutement d'une nouvelle enseignante : Geneviève Girardet.

- Céline Bidault, professeur de formation musical, ayant trouvé un poste plus près de son domicile est quant à elle remplacée par Hubert Lethorey, enseignant qui assurera également les heures de cour de trombone, puisque Laurent Lair (ancien professeur de trombone) poursuit sa vie de musicien intermittent du spectacle et partira pendant plusieurs mois en tournée.

- Eléonore Coste a également été recrutée sur la création d'un poste de cours de piano et accompagnement et ce, en commun avec l'école de Music de Château du Loir, afin de proposer un poste à temps complet.

- Marc Froger est recruté, quant à lui, pour animer l'atelier découverte à destination de nos élèves débutants (IM1) en cor d'harmonie.

Bienvenue à ces nouveaux enseignements qui vont intégrer l'équipe pédagogique dynamique de notre établissement.

Carnet rose : Cécile Mauduit (professeur de clarinette) et Katia Boyer Briard (professeur de formation musicale de violon) sont toutes deux en congé maternité, puisqu'elles ont donné naissance à leur bébé. bienvenue aux petits et félicitations aux heureux parents.

L'équipe pédagogique compte donc toujours 19 professeurs.

L'enseignement :

À ce jour, l'école de musique compte 278 inscrits dont 18 pour commune de St Ouen-en-Belin.

- La grande nouveauté de cette rentrée scolaire tient de la création des «Ateliers Découverte» : cette formule s'adresse à tous les enfants, à partir du CE1, qui souhaitent commencer la musique. En parallèle des cours de formation musicale, ils pourront essayer quatre instruments pendant l'année scolaire. Ceci leur permettra d'étoffer leur connaissance des instruments et d'affiner leur choix définitif, afin de débuter l'apprentissage d'un instrument l'an prochain.

Durant cette première moitié de trimestre, les élèves d'Initiation Musicale 1^{re} année ont pu prendre un premier contact avec tous les professeurs d'instruments de l'école de musique qui sont venus leur présenter l'instruments qu'ils enseignent au sein de leur cours collectif.

Dès le 20 novembre ces élèves de 1^{re} année débutteront les «ateliers découverte».

- L'école de musique accorde toujours autant d'importance aux ateliers de pratiques collectives, qui permettent aux jeunes et moins jeunes de pratiquer la musique au sein d'un ensemble ; ceci est très valorisant pour les participants, maintient la motivation, et permet de progresser beaucoup plus vite tout en se faisant plaisir.

L'école de musique propose un grand choix d'ateliers pour lesquels il est toujours possible de s'inscrire (pour un élève de l'école, la pratique collective est inclue dans le tarif d'inscription ; pour une personne extérieure, la facturation est de 68 € pour l'année pour un enfant et 99 € pour un adulte).



- **Chorale enfants à Laigné,** le jeudi de 17h30 à 18h30
- **Chorale ados (à partir du collège), à Laigné,** le jeudi de 18h30 à 20h
- **Chorale adulte à Laigné,** le jeudi de 20h à 22h
- **Orchestre à cordes (1^{er} cycle),** à Écommoy, le mercredi de 13h15 à 14h15
- **Orchestre à vents, à Laigné,** le vendredi de 18h à 19h30
- **Ensemble guitares, à Laigné,** le samedi
- **Musique de chambre, à Laigné,** le samedi
- **Ensemble de percussions, à Laigné,** le samedi de 13h45 à 14h45
- **Ateliers jazz, à Laigné,** le mercredi de 15h30 à 16h30 ou de 18h à 19h

Nous venons de **réintégrer les locaux rénovés de l'école de musique d'Écommoy** : l'isolation et la décoration intérieure ont été réalisées dans l'intégralité des classes, ce qui nous permet également d'avoir une salle d'audition plus spacieuse. Le corps enseignant et les élèves apprécient...

Nous essayons dans la mesure du possible de diversifier nos lieux de diffusions pour permettre un rayonnement intercommunal. Les **diverses manifestations** proposées par l'école de musique pour cette année 2006/2007 :

MOIS	DATE	HEURE	SUJET	LIEU
Février 2007	samedi 3 février	17h00	Audition Multi-Classes	Écommoy
Mars 2007	samedi 10 mars	17h00	Pierre et le loup en partenariat avec la bibliothèque de Laigné / St Gervais	Centre Social de Laigné
Mars 2007	vendredi 23 mars	20h00	Audition / Concert	Moncé, Val'Rhone
Mai 2007	samedi 12 mai	17h00	Audition Multi-Classes	Téloché, Salle des Fêtes
Juin 2007	samedi 2 juin	20h30	Concert de fin d'Année	Moncé, Val'Rhone
Juin 2007	samedi 16 juin	-	Fête de la Musique, classe de saxophone	Saint Biez-en-Belin
Juin 2007	du 18 au 23 juin	-	Portes Ouvertes et Réinscriptions	-
Juin 2007	mardi 26 juin	20h30	Sous réserve	Moncé, Val'Rhone
Juin 2007	samedi 30 juin	-	Après-cours : Vacances	-

Les lieux et dates des trois concerts de la saison musicale de l'école de musique pour 2007 seront fixés dès que possible...

Pour plus de renseignements sur l'école de musique : 02 43 42 23 49

Supporters tango ST Ouen - ST Biez

En janvier 2006 Supporters tango a vu le jour. Notre association a pour but d'encourager et suivre tous les joueurs et joueuse de l'Union Sportive St Ouen - St Biez. Pour sa 1^{re} année, nous avons accueilli 41 adhérents et avons réalisé 5 projets.

- Banderole au couleur du Club de Foot, qui est installé sur le terrain lors des matchs
- Remis Tee-Shirts aux adhérents suivi d'un pot de l'amitié
- Pot de l'amitié en fin de saison footbalistique
- Soirée dansante Paëlla
- Soirée MUC72 réservé aux adhérents

Nous remercions les 2 communes pour leurs aides, ainsi que les sponsors.

Lors de nos manifestations tous les adhérents ont une réduction sur le tarif appliqué.



Dates à retenir :

- Journée sport le 19 mai 2007 à St Biez
- Paëlla soirée dansante le 29 septembre 2007 à St Ouen

Présentation du bureau :

- Président : S. Tranchard
- Vice - Président : L. Prunier
- Trésorier : A. Hureau
- Secrétaire : M. Hureau
- Membres : P. André - J. Dorzon - C. Bône

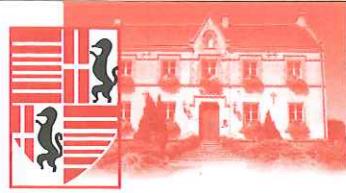
Pour tous renseignements :

- M. Tranchard : 02 43 21 87 58
- M. Dorizon : 02 43 80 37 68

La cotisation est de 10 € l'année
Tous fonds ou dons sont les bienvenus

Le bureau vous adresse leurs meilleurs vœux

VENEZ NOUS REJOINDRE



U.S.S.O.B.

La parution du bulletin me permet de faire le point sur la situation du club. Les effectifs continuent d'augmenter avec cette année la création d'une 2e équipe de benjamins et le passage de l'équipe féminine de 7 à 11 joueurs sur le terrain.

Je tiens à remercier les maires et les conseils de nos communes qui nous accompagnent en mettant à notre disposition un 2^e terrain à St-Biez et en votant la réalisation d'un projet de vestiaires neufs à St-Ouen.

Le nombre important de licenciés nous obligent à avoir des structures d'accueil et des dirigeants.. Aujourd'hui un de nos problèmes est que nous avons une équipe de bénévoles trop peu nombreuses pour faire vivre notre club. Aussi, je fais appel aux bonnes volontés pour nous rejoindre, notamment aux parents de joueurs.

Objectif de la saison :

- Équipe A encadrée par Patrick Foucher après un départ difficile doit se ressaisir pour obtenir une place en milieu de tableau et aller le plus loin possible en coupe.
- L'équipe B dont le responsable est Pascal Houdayer a réussi un bon début de championnat qui lui permet d'être dans la course à la montée de la saison.
- L'équipe C encadrée par Christian Landais et Romain Pousse a des résultats irréguliers dûs aux problèmes d'être un équipe 3.
- L'équipe féminine encadrée par Philippe Charpentier et est bien partie pour monter en régionale.



En ce qui concerne les jeunes que ce soit les débuts, poussins, benjamins en foot à 7, 13, 15 ou 18 ans dans le cadre de l'entente avec Moncé, Laigné et St Gervais l'objectif premier est l'accueil des enfants le mercredi et samedi, la formation, le respect des règles du jeu, des dirigeants et adversaires.



Je voudrais remercier les artisans, commerçants, sponsors qui nous soutiennent les équipes et arbitrent les matchs.

Je vous invite à retenir les dates suivantes :

- choucroute le 24 février
- tournois inter-quartiers le 8 mai

Tous les dirigeants, joueurs et joueuses vous ad-



dressent leurs meilleurs voeux pour 2007.

Didier Loiseau

Le bureau :

Loiseau Didier - Foucher Patrick - Cahoreau Catherine - Landau Michel - Hureau Alain - Landais Christian - Gendron Éric - Galbrun Gilbert - André Philippe - Dorizon Jérôme - Tranchard Stéphane - Gaignon Bernard - Bône Céline - Chesrier Samantha - Loiseau Emmanuel - Pousse Romain - Muller David.



Les Ainés Ruraux

Cette année, les Ainés Ruraux se sont montrés très vaillants en œuvrant pour notre comice qui a été une belle réussite. Le stand cantonal de travaux manuels a été très apprécié par bon nombre de personnes ; Merci à tous.

« Être senior » implique des idées de partage et d'ouverture sur le monde. Aussi invitons-nous les pré-retraités et retraités à venir nous rejoindre.

Nos réunions, rencontres familiales, voyages d'un jour ou même de huit jours, nous font passer les années à vive allure. Ainsi nous n'avons pas l'impression de faire partie des « Vieux » !

Toutefois, nous déplorons chaque année le départ sans retour, hélas, de quelques-uns d'entre-nous. Une grande pensée pour eux et leur famille.

Si cette année de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre, d'autres activités pourront venir se greffer à celles déjà existantes (scrabble, belote, manille, triomino, jeux culturels, marche).

Merci à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous allouent.

Bonne et heureuse année à tous.



Bureau actuel :

- Président : William Corvasier
- 1^{er} Vice-Présidente : Raymonde Baudry
- 2^e Vice-Président : Pierre Leclou
- Trésorière : Ginette Gachons
- Trésorière adjointe : Colette Maillard
- Secrétaire : Marie-Thérèse Pasquier
- Secrétaire adjointe : Sylviane Corvasier

Nos activités pour 2007 :

- Assemblée générale : 3 janvier à 14h00
 - Thé dansant : 11 mars
 - Loto : 15 avril
 - Repas des adhérents : 13 octobre
- Tous les quinze jours de chaque mois : cartes
Dernier lundi de chaque mois : marche

Meilleurs voeux pour
2007 à nos ainés

- M^{me} Constant Eugénie
- M. Rousseau Fernand



L'Amicale des Chasseurs du Belinois

L'Amicale des Chasseurs du Belinois est représentée par 25 chasseurs pour la saison 2005-2006, avec l'entrée d'un nouveau chasseur Gorwel Philippe habitant à Laigné-en-Belin.

Le bureau est composé de :

- Président : Fournier Didier
- Vice-Président : Trouillard Pascal
- Trésorier : Fouassier Frédéric
- Trésorier adjoint : Vaupré Bernard
- Secrétaire : Launay Dominique
- Membres : André Maurice, Bernard Robert, Ragueneau J.-Marie, Ragueneau Denis, Pousse Alain.

Les Chasseurs du Belinois, reconnu comme association ont participé au comice avec le concours des agriculteurs et choisi le char « la presse à huile ».

La réalisation du char a nécessité beaucoup d'heures de travail. Les travaux avaient lieu tous les samedis après-midi.

Nous remercions M. Michel Coulon pour le prêt de sa remorque monopolisée pendant six mois, car elle était indispensable pour le début



des travaux, c'est-à-dire la réalisation des cadres servant de support pour la pose des roses.

De couleur verte et jaune, les roses préparées par l'ensemble des bénévoles pendant l'hiver, notre besoin était important vue la surface à couvrir (500 roses/m²) ; la pose a donc demandé beaucoup de patience.



Bientôt un panneau de terminé ; il n'y en a plus que sept.

Pendant ce temps, une personne travaille à la réalisation de la fresque, dans le calme, à l'abri des regards. (Mais, qui suis-je ?).



Les panneaux en place, le travail arrive pratiquement à son terme, mais le jour « J » également. A noter une très bonne participation dans l'ensemble avec joie et bonne humeur.

Petit tour de cour, voici tout est bien en place.

L'Amicale des Chasseurs vous souhaite ses Meilleurs Vœux pour l'année 2007.



Saint-Ouen-en-Belin



Familles rurales

Changement de rythme pour les collégiennes avec le **Hip-Hop**, animé par Mélanie, dans une ambiance tonique.

Les portes ouvertes du vendredi 15 juin 2007 permettront à tous de voir le travail de l'année.

Seront aussi, présentent «les moyennes» et les «tout petits» ;

Nouveauté 2006/2007, l'organisation d'atelier Yoga, animé par l'**Association Yoga et Nature pour l'Equilibre et la Santé**.

La Gym-douce, avec David Papin, continue dans la Bonne Humeur.

Bourse Puériculture, le nombre de déposants et d'acheteurs, se maintient, elle fait le bonheur de nombreuses familles, toujours ravies de trouver des vêtements pour les enfants et des jouets pour le premier âge, ainsi que du matériel de puériculture.

L'Accueil Periscolaire accueille vos enfants de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour 0.90€ de la demie-heure. L'équipe d'animation propose aux enfants de la maternelle au CM, un moment de détente et de convivialité au travers d'activités manuelles, jeux.... Ce service est ouvert tout au long de l'année scolaire.

Les enfants se retrouvent dans le local situé, à côté de l'école Claire-Fontaine.

Pour les vacances d'été des petits, le **Centre de Loisirs** fonctionne pendant le mois d'Août, cette année il avait lieu à l'Ecole Publique de Saint Biez en Belin, du 31 juillet au 25 août 2006.

Pour les plus grands des **mini-séjours** variés sont organisés pour le plaisir de tous, ils étaient basés à Marçon, à la base nautique pour cette année.



SERVICE ASSURÉS PAR LA FÉDÉRATION FAMILLES RURALES AU SERVICE DES FAMILLES

- SOS garde d'enfants Tel. 02 43 39 75 05
- Vie quotidienne des familles et défense des consommateurs

Permanence à Teloché le 1^{er} jeudi du mois, de 14 h à 16 h, 7, place du Docteur-Allain,
Tél. 02 43 87 73 92 ou 02 43 42 09 75

• Groupes de paroles entre parents sur différents thèmes ; Karine le Bourhis contact 02 43 39 75 00

• Groupes de paroles pour les personnes en-deuillées par le suicide d'un proche ; groupes animés par Geneviève Lacoste, personne formé et compétente contact 02 43 39 75 00

Veille itinérante

Depuis juillet 2005, la fédération Familles Rurales de la Sarthe propose la «veille itinérante». C'est une garde de nuit itinérante pour les personnes âgées, malades, handicapées...

Des intervenants compétents et formés interviennent la nuit, ponctuellement, à votre domicile pour assurer une simple visite ou vous aider dans vos gestes quotidiens.

Contact au 02 43 39 75 05



SERVICE D'AIDE À DOMICILE

- Aux RETRAITÉS
- Aux FAMILLES

AUX RETRAITÉS :

Les personnes peuvent bénéficier d'un :

- Service – PRESTATAIRE : les caisses de retraite, l'aide sociale ou les mutuelles complémentaires participent aux frais selon le plafond des ressources, c'est alors une prestation AIDE A DOMICILE (l'employeur est Familles Rurales) ou
- Service – MANDATAIRE : la personne aidée est Employeur mais Familles Rurales propose l'employée familiale et assure toutes les démarches administratives que cet emploi nécessite.

Quelques petits avantages :

- Réductions fiscales
- Exonération en partie des charges patronales si vous avez plus de 70 ans.

AUX FAMILLES :

- Lors d'une maladie ou suite à une hospitalisation, vous pouvez faire aider dans les tâches ménagères pour un temps déterminé. Vous en parlez au service médical avant de quitter le milieu hospitalier et vous adressez une demande à votre mutuelle complémentaire.
- L'ENTRAIDE FAMILIALE est une autre possibilité administrative pour une AIDE TEMPORAIRE, un coup de main ponctuel. Paiement possible avec le chèque emploi service universel. Régulièrement, des FORMATIONS sont proposées aux SALARIÉS intervenant au domicile des personnes âgées.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'agent d'accueil **Emmanuelle BOULDARD** à Familles Rurales – Ecommoy. Tél : 02 43 42 31 55

ou localement les bénévoles relais :

- Solange VAUPRÉ – Tél : 02 43 87 45 97
- Maguy BONNIN – Tél : 02 43 87 46 40

Jeux intervillages

Merci à tous les bénévoles et les joueurs qui ont participé aux jeux intervillages pendant ces 8 années. Bravo pour cette 2^e place.

Rendez-vous, le 8 juillet 2007, pour une fête familiale au complexe sportif de Laigné-St-Gervais.

Le Maire-Adjoint
Maguy BONNIN



Un service nouveau : BÉNÉVOLE VOISINEUR

Vous rendez visite à des personnes seules et isolées ou vous souhaitez le faire ?

Vous avez envie de vous investir dans une association locale reconnue ?

Fort de l'expérience de plus de 60 ans dans le maintien à domicile en Sarthe et avec plus de 6 000 bénéficiaires, Familles Rurales association de soutien à domicile crée le réseau de bénévoles voisineurs.

Visites au domicile des personnes isolées, lecture du journal pour les personnes malvoyantes, partage de moments de jeux, balades dans la commune, animation de rencontres avec plusieurs personnes visitées en les faisant témoigner (le patois sarthois, l'école au début du siècle, l'arrivée de l'électricité, etc.) : les actions locales de bénévoles voisineurs peuvent être nombreuses.

Intégrer le réseau de voisineurs, c'est partager son expérience et s'enrichir de celles des autres ! Si vous souhaitez participer à cet élan de solidarité et vous investir dans une association ; rejoignez-nous ! Nous vous soutiendrons et vous accompagnerons dans votre rôle de bénévole voisineur.

Devenez acteur de cette solidarité !

Renseignements :

Amélie LOUVEL, Chargée d'animation sociale

Familles Rurales Association de Soutien à Domicile

34, rue Paul Ligneul
72015 LE MANS Cedex 2
Tél. : 02 43 39 75 00
Fax : 02 43 39 75 19

E-Mail : familles-rurales72.sad@wanadoo.fr

Le Maire-Adjoint
Maguy BONNIN





Saint-Ouen-en-Belin

L'A.F.A. (Animations, Festivités, Audoniennes)

Bonne et heureuse année à tous.

Nous sommes une association qui est pleine de dynamisme mais qui manque de bras. Pourtant le grand succès obtenu par le comice cette année prouve, qu'en-coupe de nos jours, nous pouvons faire appel avec succès au bénévolat.

Nous appelons donc les Audoniennes et les Audoniens à venir grossir notre association.

En 2006 nos manifestations ont connu la réussite malgré l'annulation de notre soirée marmite.

Nous projetons pour 2007 :

- Loto : 17 février
- Bric à brac : 14 juillet
- Rencontre des associations : 1^{er} septembre
- Soirée A.F.A. : 20 octobre

Nous remercions Monsieur le Maire et le conseil municipal pour la subvention qu'ils nous allouent. À ce jour notre nouveau bureau n'a pas été réélu.

Prioul Karting

Après trois saisons et demi passées à effectuer des courses de vitesse dans le cadre du challenge Minarelli Ouest, nous avons décidé, en cette saison 2006, de participer à des courses d'endurance de 4, 6 ou même 24 heures.

Nous avons donc participé cette année aux :

- 4 heures du Mans (12^e sur 25)
- 4 heures d'Essay, dans l'Orne (19^e sur 35)
- 6 heures de Villeperdue, en Indre et Loire (29^e sur 35)
- et le week-end des 27 et 28 août, alors que le comice Cantonal battait son plein dans notre commune, aux 24 heures du Mans karting, ce qui pour nous représentait l'aboutissement d'un rêve, 4 ans et demi après nos débuts en karting.

Après avoir occupé quelques temps la 13^e place, puis passé le cap de la mi-course à la 17^e place, des ennuis mécaniques nous ont fait reculer au classement pour terminer finalement à la 27^e place sur 35. Bien que tous ces résultats ne soient pas à la hauteur de nos espérances, c'était avant tout une année d'apprentissage et il a fallu s'initier à la gestion d'une équipe d'une quinzaine de personnes à chaque course, et même plus pour les 24 heures du Mans, et aux relais de 3, voire 4 pilotes.

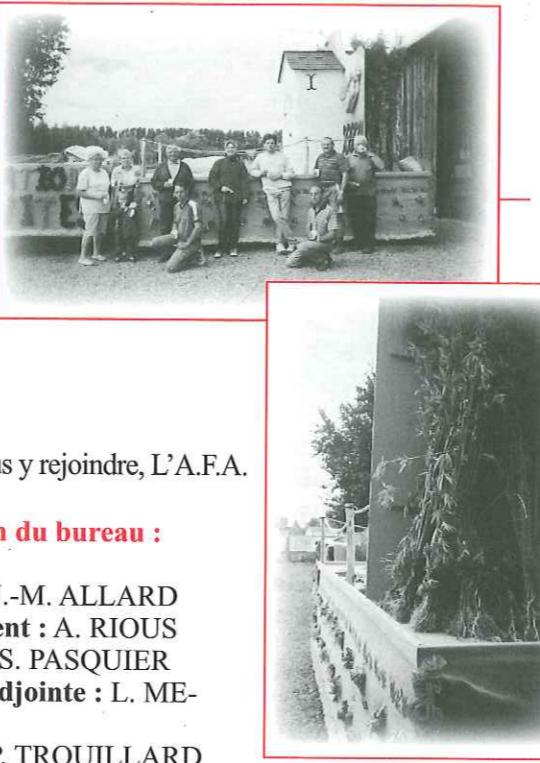
En parallèle, nous avons désormais un second pilote en la personne de notre fille Anaïs. Elle a participé à 3 courses cette année, et compte tenu de ses progrès, sera engagée l'année prochaine en Challenge Minarelli FFSA Junior et, nous l'espérons, en championnat de France Féminin. Tout comme nous allons repartir dans le championnat de France d'endurance, et bien sûr, aux 24 heures de Mans 2007, si nous avons réussi à réunir le budget nécessaire.

A ce sujet, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et la Mairie de St Ouen en Belin pour sa subvention.

En contrepartie, nous sommes à l'entière disposition des personnes qui souhaiteraient se lancer en karting et obtenir des renseignements.

En attendant la suite de nos aventures, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2007.

Dominique PRIOUL
Association PKA



Venez nous y rejoindre, L'A.F.A.

Composition du bureau :

Président : J.-M. ALLARD

Vice-Président : A. RIOUS

Secrétaire : S. PASQUIER

Secrétaire-adjointe : L. METAYER

Trésorier : P. TROUILLARD

Trésorier-adjoint : L. PRUNIER

Vérificateur au compte : M.-T. PASQUIER

Responsable location matériel : J.-M. MARCEL

Membres : J.-M. MARCEL, V. TILLY, T. CHALIGNE,

D. CONSTANT, L. SIMON



Fleurissement

Le 21 octobre dernier, a eu lieu à Coulaines, la remise des prix du Concours Régional Villes et Villages Fleuris. Confirmation 1 fleur pour Saint Ouen en Belin.



Ce jury sera de passage en juillet 2007. Depuis quelques années ce jury prend en compte plusieurs critères, exemple : les fleurs plutôt sauvages, le mobilier urbain, la signalétique, la restauration des façades, l'économie d'énergies, etc).

A notre niveau, nous ne ferons pas une surenchère de moyen financier pour obtenir d'autres fleurs, nous continuerons d'améliorer petit à petit l'embellissement de la commune.

Ci-joint le classement du concours communal.

Merci à vous tous pour le travail effectué afin de rendre notre village plus agréable.

Nous avons à déplorer encore cette année des vols (jardinières, etc). Que faire !



Classement Communal Fleurissement 2006.

- Maisons avec jardin visible de la rue Balcons ou Terrasses
49 maisons notées

1. M & Mme SAMSON Maurice - 1, place d'Averton
2. M & Mme ROUILLARD André - 7, rue de la Forge
3. M & Mme CHABLE Roger - 3, place d'Averton
4. M & Mme FREY René - 2, rue de la Chapellerie
5. M & Mme CAHOREAU Kléber - 25, rue Saint Mamert
6. M & Mme CARPENTIER Bernard - 10, route des Trois Maillets
7. M & Mme BOULARD Yves - 12, route des Trois Maillets
8. M & Mme BIZOT Daniel - 13, route de la Poissonnière
9. M POUSSE Bernard - 7, route de la Poissonnière
10. M & Mme PASQUIER Rémy - 14, rue de la Forge

- Campagne
34 maisons notées

1. M. & Mme LANGLAIS Alain - L'Orgerie
2. M. & Mme VAUPRÉ Bernard - La Fuie
3. M. & Mme TROUILLARD Patrick - 1, route de la Fouquellerie
3. M. & Mme PENARD / CONSTANT - Mon y Clos
5. M. & Mme BRIERE Philippe - La Bretonnière
5. M. & Mme HESNAULT Jean-Marie - 8, route de la Tuffière
8. M. & Mme POUSSE René - Les Lauriers
8. M. MARCEL Jean-Marie - Les Devants
9. M. & Mme LANDAIS Denis - 9, route de l'Épine
9. M. & Mme GONDARD Thierry - La Ménardièvre
9. M. & Mme GORGET Monique - Les Rosiers
9. M. & Mme CHEVEREAU Laurent - 9, route de Château l'Hermitage

- Maisons ou seuls fenêtres et murs peuvent être fleuris.
4 maisons notées

1. M & Mme FONTAINE Daniel - 3, place des Comtes de Belin
2. M & Mme BONNIN Michel - 13, rue St Mamert

Pour 2007, suite aux travaux, une plantation d'arbustes de faible hauteur sera effectuée route de l'Aunay afin de délimiter la route et la voie piétonne.

Merci à la commission fleurissement pour l'aide apportée lors de la plantation, de l'entretien ainsi que pour la préparation du Comice.

Nos remerciements à nos employés communaux et au jury composé de personnes de Laigné-en-Belin, Requeil et Yvré-le-Pôlin.

Rappel : Notre mairie a obtenu le 6^e prix départemental.

Le Maire-Adjoint
André ROCHER



Informations générales sur la Roumanie Les évolutions de 2006

- 200 nouveaux supermarchés Spars (Société hollandaise).
- Il est prévu en 2010 un salaire moyen de 334 euros
- Les dépenses moyennes d'un ménages dans les grandes villes est de 163 euros par mois pour les aliments et produits de consommation.
- Les Roumains lisent beaucoup et voyagent peu. La lecture est le passe-temps préféré de 70% de Roumains dans les villes.
- 1 personne sur 8 voyage pendant ses congés.
- La plus part des roumains habitent des appartements de 2 à 3 pièces avec une surface habitable de 14 à 17 m².
- Les logements sont peu assurés ; 4,3% des citadins et 1,8% des ruraux sont assurés leur logement en 2005.
- Le marché du terrain résidentiel autour de Bucarest est très dynamique.
- Début 2001, les terrains disponibles étaient grands car de type agricole avec des prix variés entre 60-70 euros le m² ; actuellement le prix de situe entre 20-30 euros le m² et 200 euros pour les parcelles urbaines de moins de 1 000m². Les terrains les plus chers se situent au nord de la capitale ; des exemples de tarifs près des grands villes, prix du m² :

Rurg Mures 15 – 25 euros
Cluy 40 – 100 euros
Cruiova 10 – 40 euros
Timisaura 30 – 120 euros
Constanta 25 – 350 – 500 euros
Brasov 30 – 100 euros
Sibieu 35 – 60 euros

Des zones industrielles font leur apparition aux alentours de la ville de Brasov. Des constructions en cours de 4 types pour un coût de 145 000 euros à 400 000 euros, livrées en 2006. Près de Brasov, des immeubles de type résidentiel entre 61 000 euros et dépasser 200 000 euros en fonction de leur surface . Tout est fait pour que Bucarest devienne une destination touristique - Des investissements massifs dans le Delta du Danube pour une destination touristique unique en Europe – Implantation de complexes permettant un accueil avec des tarifs suivant les possibilités offertes.

Ex. : hébergement et trois repas 35 à 40 euros par jour (week-end).

- * Échanges commerciaux entre le Roumanie et la France en 2006 ; hausse de 15% par rapport à 2005. La France occupe la 4^e place des partenaires commerciaux de la Roumanie.
- Préparatif de Sibiu, capitale culturelle européenne en 2007
- Le chômage en légère baisse
- Dans le textile, arrivée des ouvrières chinoises, très qualifiées et faiblement rémunérées.

Archéologie roumaine

- 3 tombes médiévales découvertes à Cluy (nécropoles datant du XII^e, début XIII^e). Les personnes enterrées sont chrétiennes (peut-être des colons romains ...)
- 40 médailles pour le Roumanie au salon international des inventions de Genève.
- Le prince Charles Fennier en Transylvanie

Le prince Charles a visité la Transylvanie pour la quatrième fois en 2002 avec des contacts ayant un but non lucratif et vocation de préserver la nature en particulier dans la région de Visini. Après un de ses voyages, le prince a déclaré «j'ai été extrêmement touché par la beauté de la nature et la richesse culturelle que j'ai vu. Ce pays a un passé lointain pour beaucoup d'entre nous ; un endroit où les villageois ont un lien intime avec le paysage»

Une première mondiale

«un bec artificiel pour une cigogne blanche». Un bec artificiel a été greffé à une cigogne blessée du département de Cavasna (centre de la Roumanie). Les médecins assurent que le prothèse est solide ; l'opération a duré plus d'une heure et demie et a été effectué par un vétérinaire et un stomatologue, tous deux membres de l'association roumaine de protection des oiseaux. La cigogne blanche est une espèce en voie de disparition et protégée par la loi. Le stomatologue a affirmé n'avoir jamais en 40 ans de carrière eu une satisfaction aussi grande.

L'enseignement et les jeunes

C'est pour la première fois dans les 16 ans de collaboration que j'emploie cette modalité de communication avec l'Association «Stanca - Sainte Ouen - Amitié».

Je suis maître d'école à l'école avec les classes I - IV du village Stanca, commune Stancuta, département de Braila, Roumanie.

Dans notre localité, à cause du petit nombre d'élèves, l'enseignement est organisé en conditions simultanées.

Cette année scolaire 2006-2007, je travaille avec un effectif de 15 élèves comme suit :

• en 1 ^{re} classe	→	3 élèves
• en 2 ^e classe	→	5 élèves
• en 3 ^e classe	→	3 élèves
• en 4 ^e classe	→	4 élèves

Pour les mêmes raisons, à la maternelle, madame éducatrice Burlacu Steluta travaille avec 14 pré-écoliers dans un groupe combiné.



Je suis en 30^e année d'enseignement et du début de ma carrière didactique je travail seulement dans des conditions simultanées avec 2, 3, et 4 classes.

Le travail dans des conditions simultanées n'est pas du tout facile et suppose un grand volume d'effort tant de la part du maître que de la part des élèves.

Je mentionne aussi que les écoles avec l'enseignement - apprentissage simultané déroulent leur activité selon le même plan d'enseignement et selon le même curriculum comme aux classes avec des effectifs normaux en combinant l'activité directe d'une classe avec l'activité indépendante à d'autres classes.

L'expérience accumulée jusqu'à présent démontre le fait que le maître d'école qui travaille avec deux ou plusieurs classes peut obtenir des résultats aussi bons que celui qui travail avec une seule classe, les élèves étant dotés avec les instruments du travail intellectuel : l'écriture, la lecture, le calcul.

On connaît bien que chaque moment dans l'organisation et le déroulement de l'activité dans des conditions de l'activité dans des conditions simultanées a son importance et impose le respect de certaines conditions d'ordre pédagogique et psychologique.

Chaque fois j'ai en vue l'accouplement des classes, la réalisation de l'horaire, l'élaboration des planifications selon le calendrier de la matière, la projection des unités d'enseignement à chaque discipline.

Je me rappelle que madame maître d'école Julia Facca a vu il y a des années une leçon enseignée dans des conditions simultanées et on semble qu'elle s'est rendue compte de la diffi-

culté du travail dans de telles conditions.

Dans leur voyage de 1994 également les messieurs Charlie Goualard, Lionel Facca et Marcel Pousse ont vu un programme artistique dédié au 1 juin.

En 2000 les messieurs Simonne et Charlie Goualard ont assisté à la festivité de la rentrée des classes auprès de représentants de la Mairie, de la Police et auprès de parents de nos élèves et d'autres habitants du village.

Puisque les 3^e et les 4^e classes étudient l'anglais comme langue étrangère nous ne pouvons pas faire que les élèves de nos écoles correspondent.

D'ailleurs, dans les premières années de collaboration les élèves de Saint-Ouen sous la direction de la directrice Ginette Goethal ont envoyé à nos élèves plusieurs lettres, dessins, photos, partitions avec des chansons et cassettes audio avec des chansons pour enfants. Les élèves de notre école ont fait de même.

Nous pouvons vous faire connaitre que dans notre école est organisée une petite exposition avec des dessins des enfants de France, d'un part et avec des dessins de nos élèves, d'autre part.

Sur le hall de notre école aussi il y a une photo exposition avec des aspects du temps des activités déroulées par les élèves de Saint-Ouen et des aspects du temps des activités déroulées dans notre école.

Madame Simonne et monsieur Charlie Goualard peuvent confirmer cette chose.

Nous ne pouvons pas négliger le fait que tant les pré-écoliers que les écoliers des classes I - IV ont reçu toujours des vêtements, des chaussures, des jouets de la part de l'association.

Grâce aux sponsorats de l'Association «Stanca - Saint-Ouen - Amitié» ont été possibles dans notre école les suivantes :

- La construction d'un poêle en faïence dans la salle de groupe de la maternelle
- l'acquisition d'une moquette sur le hall de l'école
- la réalisation d'une excursion d'un jour à la Mer Noire.

Ayant en vue le changement de l'ambiance dans notre classe nous avons l'intention de changer les bancs traditionnels avec des bureaux pour élèves.

Nous espérons que jusqu'à la fin de cette année de réalisons, ce désir tant avec votre aide qu'avec d'autres sponsors.

Pour cela nous remercions aux élèves et au collectif de cadres didactiques de l'école, aux habitants de Saint-Ouen, à l'Association «Stanca - Saint-Ouen - Amitié», à la Mairie, aux messieurs maires, à nos amis Julia et Lionel Facca, Maguy et Michel Bonnin, Thérèse et Marcel Pousse et pas en dernier lieu à Simonne et Charlie Goualard qui font leur possible cette collaboration.

Nous espérons que notre dialogue et notre amitié ne s'arrêtent pas ici.

Maître d'école, Mioara Ghelase
Village Stanca, Commune Stancuta
Département de Braila, Roumanie



Merci à nos
brillants
bénévoles !

